



Monsieur Laurent Mosar
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 18 octobre 2010

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de poser la question suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures.

Je ne reviens pas à la longue histoire d'une quinzaine d'années concernant la nécessité unanimement reconnue par la politique luxembourgeoise d'une nouvelle Bibliothèque nationale.

Je rappelle seulement que Monsieur le Premier Ministre, dans sa déclaration du 5 mai 2010 sur la situation économique, sociale et financière du pays, avait dit: « Mir brauchen eng nei Nationalbibliothék. Ee Land dat eppes op sech hält däerf seng Bicher an domat e Stéck vu senger Vergaangenheet net vermuuschte loossen. Déi nei Nationalbibliothék kënnt op de Kierchberg bei d'Kräizung Bricherhaff. Mir kënnen einfach net méi laang waarden, et dauert eis za laang bis d'Schumansgebaï bei der Philharmonie fräi gëtt. Elo gi séier nei Pläng gemaach, an 2014 gëtt d'Nationalbibliothék gebaut ».

Face à cette évidente volonté politique exprimée par Monsieur le Premier Ministre j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

1. Le Gouvernement a-t-il procédé depuis mai 2010 à l'acquisition du dit terrain près de « Bricherhaff » ? Ou est-il pour le moins arrivé à un accord de principe avec le Fonds d'urbanisation du Kirchberg ? Quelle est l'étendue exacte de ce terrain réservée à la construction de la nouvelle BN ? Quel est le prix à déboursier par l'Etat luxembourgeois au FUAQ ?
2. Sachant que le programme initial prévu par le projet Bolles-Wilson était de 149 millions d'euros, réduit entretemps à 120 millions, inscrits dans le Fonds d'investissements publics administratifs (Budget 2010), on s'étonne de voir le coût prévu dans le Budget 2011 réduit à 100 millions d'euros, et le coût prévisionnel à 90 millions d'euros. Comment le ministère arrive-t-il à de tels chiffres ? Cette diminution correspond-elle à une révision sérieuse et fondée du programme déjà fixé, et laquelle exactement, c'est-à-dire quelles seront les parties prévues par un programme déjà drastiquement revu à la baisse qui seront sacrifiées ? Où s'agit-il tout simplement d'un chiffre alibi ?
3. Par ailleurs les crédits prévus pour les années d'ici 2014 dans le budget prévisionnel de 2011 (soit 100 000 euros en 2011, 400 000 euros en 2012, 750 000 euros en 2013) laissent prévoir que rien de sérieux ne se passera d'ici là quand on connaît le prix des bureaux d'études et d'ingénieur. Monsieur le Ministre peut-il me dire clairement si le Gouvernement a vraiment l'intention de commencer la construction en 2014, comme annoncé par Monsieur le Premier Ministre, ou s'il prend prétexte de la crise pour retarder un projet culturel indispensable ?

4. Les dépenses effectuées pour les exercices antérieurs (1 816 328 euros) sont-elles incluses dans le coût prévisionnel indiqué au budget qui s'en trouvera encore réduit ?
5. Quand Monsieur le Ministre entend-il soumettre le projet de loi à la Chambre, avec un planning précis qui permettra de profiter des années 2011 à 2013 pour commencer la construction en 2014 ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.



Ben Fayot
Député